

Annexe 59  
SYSTEME D'INFORMATION ET DE  
COMMUNICATION ADMINISTRATIVES  
SICAD

GUIDE DU  
CITOYEN

Case réservée au Bureau Central des Relations avec le Citoyen

REFERENCE : Arrêté du Ministre de la Culture en date du .....

Organisme : Ministère de la Culture (Direction des Arts plastiques ...).  
Domaine de la prestation : Les Arts plastiques.  
Objet de la prestation : Création d'une galerie privée pour l'exposition et la vente  
des œuvres d'arts plastiques .

Conditions d'Obtention

cette prestation est soumise à un cahier des charges

Références législatives et réglementaires

- L'arrêté du ministre de la culture du 10 Juillet 2001, portant approbation du cahier des charges relatif à  
la création d'une galerie privée pour l'exposition et la vente des œuvres d'arts plastiques .

Annexe 60  
SYSTEME D'INFORMATION ET DE  
COMMUNICATION ADMINISTRATIVES  
SICAD

GUIDE DU  
CITOYEN

Case réservée au Bureau Central des Relations avec le Citoyen

REFERENCE : Arrêté du Ministre de la Culture en date du .....

Organisme : Ministère de la Culture (Direction des Arts Plastiques).  
Domaine de la prestation : Les Arts Plastiques .  
Objet de la prestation : Création d'un atelier d'arts plastiques privé .

Conditions d'Obtention

cette prestation est soumise à un cahier des charges

Références législatives et réglementaires

- L'arrêté du ministre de la culture du 10 Juillet 2001, portant approbation du cahier des charges relatif à  
la création d'un atelier d'arts plastiques privé .

Annexe 61  
SYSTEME D'INFORMATION ET DE  
COMMUNICATION ADMINISTRATIVES  
SICAD

GUIDE DU  
CITOYEN

Case réservée au Bureau Central des Relations avec le Citoyen

REFERENCE : Arrêté du Ministre de la Culture en date du .....

Organisme : Ministère de la Culture ( Agence de mise en valeur du patrimoine et de  
développement culturel)  
Domaine de la prestation : Patrimoine  
Objet de la prestation : création d'un atelier privé pour la production et la mise en circulation  
de copies de pièces archéologiques .

Conditions d'Obtention

cette prestation est soumise à un cahier des charges .

Références législatives et réglementaires

- Arrêté du ministre de la culture du 2 janvier 2001, portant approbation du cahier  
des charges, relatif à la création d'un atelier privé pour la production et la mise en  
circulation de copies de pièces archéologiques .

Annexe 62  
SYSTEME D'INFORMATION ET DE  
COMMUNICATION ADMINISTRATIVES  
SICAD

GUIDE DU  
CITOYEN

Case réservée au Bureau Central des Relations avec le Citoyen

REFERENCE : Arrêté du Ministre de la Culture en date du .....

Organisme : Ministère de la Culture (Institut National du Patrimoine)  
Domaine de la prestation : Patrimoine  
Objet de la prestation : Création d'un musée privé

Conditions d'Obtention

cette prestation est soumise à un cahier des charges .

Références législatives et réglementaires

- Arrêté du ministre de la culture du 2 janvier 2001, portant approbation du cahier des  
charges, relatif à la création d'un musée privé .